



FORMULAIRE RECOMMANDÉ MANDAT DE VÉRIFICATION D'IDENTITÉ ET ATTESTATION DU MANDATAIRE

(Méthode d'identification à l'aide d'un document d'identification ou d'une pièce d'identité avec photo délivré par un gouvernement)

SECTION I – IDENTIFICATION DE L'AGENCE OU DU COURTIER

Nom de l'agence ou du courtier

Agence immobilière Courtier immobilier agissant à son compte

Adresse de l'établissement

NUMÉRO

RUE

APP. / BUREAU / LOCAL

MUNICIPALITÉ

PROVINCE

CODE POSTAL

IND. RÉG.

N° DE TÉLÉPHONE

IND. RÉG.

N° DE TÉLÉCOPIEUR

Représenté par

NOM / PRÉNOM

Numéro de permis

À l'attention de :

NOM DU MANDATAIRE

SECTION II – MISE EN CONTEXTE

_____ , désire effectuer une transaction immobilière par notre entremise.

NOM DU CONTRACTANT

En vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et de la *Loi sur le courtage immobilier*, nous devons vérifier l'identité de toutes les parties à une transaction.

À cette fin, _____ , donne mandat à

NOM DU COURTIER

_____ de procéder à l'identification du contractant indiqué ci-dessus, conformément à la procédure d'identification mentionnée ci-dessous.

NOM DU MANDATAIRE

SECTION III – PROCÉDURE D'IDENTIFICATION PAR UN MANDATAIRE

Afin de pouvoir vérifier l'identité du contractant, celui-ci devra présenter au mandataire un document d'identification ou une pièce d'identité avec photo acceptable parmi celles dans la liste ci-dessous.

Le mandataire doit examiner la pièce présentée; celle-ci doit être un original valide, lisible et en bon état.

Le contractant doit être physiquement présent lorsque le mandataire vérifie son identité.

Documents ou pièces d'identité acceptables pour l'identification par un mandataire :

- un passeport;
- un permis de conduire;
- une carte d'assurance maladie d'une province canadienne;
- une carte de résident permanent du Canada;
- tout autre document d'identification ou pièce d'identité avec photo délivré par un gouvernement.

Un document d'identification émis à l'étranger est également acceptable s'il s'agit de l'équivalent d'un document canadien acceptable. Par exemple, un passeport étranger valide est acceptable.

SECTION IV – ATTESTATION DU MANDATAIRE

Identification du contractant :

_____	_____
NOM	PRÉNOM

Adresse du lieu de résidence actuel

_____	_____	_____	
NUMÉRO	RUE	APPARTEMENT	
_____	_____	_____	
MUNICIPALITÉ	PROVINCE	CODE POSTAL	
_____	_____	_____	
IND. RÉG.	N° DE TÉLÉPHONE (DOMICILE)	IND. RÉG.	N° DE TÉLÉPHONE (BUREAU)

Document ou pièce d'identité authentifié :

- Permis de conduire Carte d'assurance maladie Autre document d'identification ou pièce d'identité avec photo,
 Passeport Carte de résident permanent précisez : _____

NUMÉRO DU DOCUMENT D'IDENTIFICATION OU DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ

Date d'expiration

_____	_____	_____
PROVINCE OU TERRITOIRE ET PAYS DE DÉLIVRANCE	ANNÉE / MOIS / JOUR	

Date de naissance

_____	_____	_____
ANNÉE / MOIS / JOUR		

Profession ou principale activité

Identification du mandataire :

_____	_____
NOM	PRÉNOM

PROFESSION OU PRINCIPALE ACTIVITÉ

NOM DE L'EMPLOYEUR

Adresse du lieu de résidence permanente

_____	_____	_____	
NUMÉRO	RUE	APPARTEMENT	
_____	_____	_____	
MUNICIPALITÉ	PROVINCE	CODE POSTAL	
_____	_____	_____	
IND. RÉG.	N° DE TÉLÉPHONE (DOMICILE)	IND. RÉG.	N° DE TÉLÉPHONE (BUREAU)

Par la présente, je, soussigné(e), atteste que le contractant mentionné ci-dessus a bien été identifié par moi-même en sa présence à la date indiquée ci-dessous. Je certifie également avoir vu la pièce ou le document original indiqué ci-dessus.

X

SIGNATURE DU MANDATAIRE

DATE

Organisme d'autorégulation du courtage immobilier du Québec

4905, boulevard Lapinière, bureau 2200, Brossard (Québec) J4Z 0G2

450 676-4800 ou 1 800 440-5110 • inspection@oaciq.com • oaciq.com